

L'IEDOM a diffusé le 26 mars 2013 les synthèses économiques annuelles relatives à chacun des territoires de sa zone d'intervention. Elles ont donné lieu le même jour à une conférence de presse du Directeur Général, Nicolas de Sèze, accompagné du Directeur Philippe La Cognata. Dans l'ensemble, l'année 2012 se caractérise par une dégradation globale de l'activité dans l'outre-mer. Le climat des affaires se détériore en effet dans la quasi-totalité des géographies, de même que la situation du marché de l'emploi.

Principal moteur de la croissance de ces dernières années, la consommation des ménages s'essouffle tandis que l'investissement se replie. Point positif, la hausse des prix décélère et reste généralement contenue, sauf à Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les analyses par géographie prennent la forme d'une « note expresse » et sont disponibles sous : <http://www.iedom.fr/iedom/publications-24/les-notes-expresses-243/l-integrale-des-notes-expresses/annee-2013.html>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Lors de sa réunion du 4 avril 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation mesurés par l'IPCH ont continué de diminuer, comme prévu (...). Les anticipations d'inflation pour la zone euro continuent d'être solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir des taux d'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Dans le même temps, la faiblesse de l'activité économique s'est prolongée sur les premiers mois de l'année et une reprise graduelle devrait intervenir au second semestre, sous réserve de risques à la baisse (...). Nous suivons également attentivement la situation sur le marché monétaire et son incidence éventuelle sur l'orientation de notre politique monétaire et sa transmission à l'économie. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous maintiendrons les procédures d'appels d'offres à taux fixe avec allocation intégrale aussi longtemps que nécessaire ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à réduire la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro et de renforcer la capacité de résistance des banques quand cela s'avère nécessaire (...). Nous devons insister sur le fait que le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et le mécanisme de résolution unique (MRU) sont des éléments capitaux dans le processus de réintégration du système bancaire et que pour cette raison ils doivent être mis en place rapidement ».

2 – Conseil européen

Le Conseil a adopté le 21 mars un règlement relatif aux fonds de capital-risque européens et un règlement relatif aux fonds d'entrepreneuriat social européens. L'objectif général est de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en améliorant leur accès au financement par l'établissement d'un passeport valable à l'échelle de l'UE pour les gestionnaires de fonds de capital-risque et les gestionnaires de fonds d'entrepreneuriat social dans le cadre de la commercialisation de leurs fonds.

3– Eurostat

Eurostat a publié le 21 mars 2013 une analyse sur les PIB régionaux par habitant dans l'UE en 2010. Cette analyse compare les PIB par habitant exprimés en standard de pouvoir d'achat de 270 régions de l'UE27. Plus d'une région sur 7 dispose d'un PIB par habitant au-dessus de 125 % de la moyenne, et une région sur quatre en-dessous de 75 %. Avec l'indice 100 pour la moyenne de l'UE 27, la France (toutes régions comprises) se situe à 108 et l'ensemble des quatre départements d'outre-mer à 66.

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/1-21032013-AP/FR/1-21032013-AP-FR.PDF

Actualité législative

1 – Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires

Après l'Assemblée nationale en février (voir lettre mensuelle de mars 2013), le Sénat a modifié et adopté, en première lecture le 22 mars dernier, le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Dans les prochaines semaines, l'assemblée nationale examinera, en deuxième lecture, le texte proposé par le Sénat.

<http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2012-2013/423.html>

2 - Décret n° 2013-232 du 20 mars 2013 relatif aux paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière.

Ce décret fixe le seuil à partir duquel les paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière devront être assurés par virement. Ce seuil est fixé à 10 000 euros à compter du 1^{er} avril 2013 et jusqu'au 31 décembre 2014, puis à 3 000 euros à compter du 1^{er} janvier 2015. Il définit également des modalités d'exécution du virement. Le texte est entré en vigueur le 1^{er} avril 2013. Ce décret pris pour l'application de l'article L. 112-6-1 du code monétaire et financier vise à encourager le recours au virement dans les transactions immobilières en vue de la modernisation des moyens de paiement et de leur traçabilité pour les besoins de la lutte anti-blanchiment.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027199882&dateTexte=&categorieLien=id>

3 - Décret n° 2013-236 du 21 mars 2013 portant revalorisation du revenu de solidarité dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le montant mensuel du revenu de solidarité, pour les bénéficiaires âgés de plus de 55 ans résidant dans les DOM, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon, est porté de 492,03 euros à 500,64 euros.

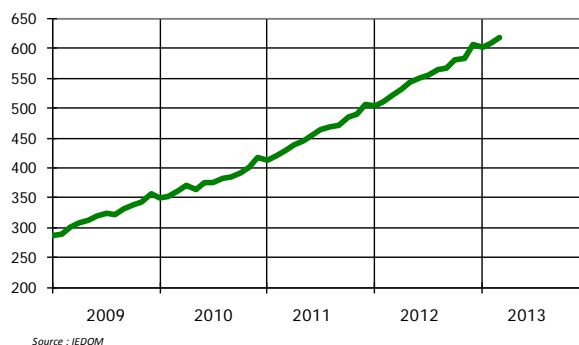
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027205799&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

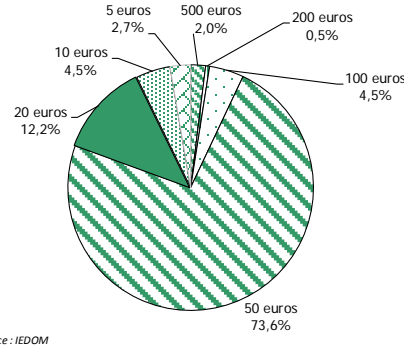
Les émissions nettes

En mars 2013, les émissions nettes de billets ont augmenté de +9,6 millions d'euros après +7,4 millions d'euros le mois précédent (soit +1,6 % après +1,2 % en février). Elles s'établissent à 618,4 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent une tendance comparable : +1,5 % (après +1,3 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte depuis janvier 2013 s'établit ainsi à 11,2 millions au 31 mars dont près de 74 % sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets a évolué dans des proportions sensiblement identiques en nombre et en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île, qui s'est appréciée de un euro au cours du 1^{er} trimestre, reste stable à 55,2 € au 31 mars 2013.

Emissions nettes cumulées de billet au 31 mars 2013



Répartition des billets en nombre au 31 mars 2013

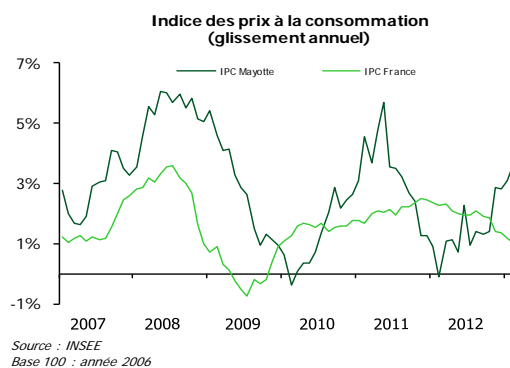


BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

L'IPC ralentit en février mais progresse sur un an

Selon l'INSEE, au mois de février 2013, les prix baissent de 0,3% par rapport au mois précédent, mais augmentent de 3,7% en glissement annuel. La diminution mensuelle est portée par la baisse des prix des produits manufacturés (-0,7%), en particulier, celles importantes des véhicules (-1,8%) et des meubles (-1,5%). Les prix des services (-0,2%) et des produits alimentaires (-0,1%) enregistrent une diminution plus faible tandis que ceux de l'énergie et du tabac sont stables.

Sur un an, la forte augmentation générale des prix est soutenue par les produits alimentaires et boissons (+6,1 %) et les services (+4,9 %). Les prix des produits manufacturés (+0,8%) et de l'énergie (+0,7%) augmentent plus modérément.



Grève pour l'ouverture de négociations sur l'indexation des salaires des fonctions publiques

Lundi 18 mars un mouvement de grève a débuté dans le premier degré de l'éducation nationale pour demander le démarrage des négociations relatives au taux d'indexation des salaires des fonctions publiques. Les professeurs des écoles ont été rejoints par les fonctionnaires du Centre hospitalier de Mayotte (CHM) et du Conseil général. Les fonctionnaires des Douanes et du Trésor ont déposé pour leur part un préavis de grève qui est resté sans suite. Le mouvement s'est achevé le 27 mars avec la publication d'un communiqué par le préfet M. Jacques WITKOWSKI qui confirme la mise en place de l'indexation des salaires avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013 et qui annonce le début de négociations à Paris, auxquelles seront associés les syndicats locaux et nationaux, à la fin du mois d'avril.

Mayotte célèbre le 2^e anniversaire de la départementalisation

Du 29 au 31 mars, Mayotte a fêté le deuxième anniversaire de la départementalisation. Pour l'occasion, plusieurs événements ont été organisés par le Conseil général. Un colloque s'est notamment tenu le 29 mars en présence du président du Conseil général M. Daniel ZAIDANI, du préfet M. Jacques WITKOWSKI, de l'ancien député mahorais M. Henry JEAN-BAPTISTE et du député européen M. Younous OMARJEE. Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette journée, dont « Les fonds structurels sur la période 2014-2020 pour Mayotte », « La mise en œuvre institutionnelle de la ruppésation de Mayotte » et « Le développement durable et le changement institutionnel ». Les festivités se sont conclues par la tenue de diverses manifestations culturelles.

Promotion de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle

Le mois de mars 2013 a été marqué par plusieurs initiatives pour promouvoir l'entrepreneuriat et la formation professionnelle à Mayotte. Ainsi, le 1^{er} mars, les premiers trophées mahorais de l'entreprise ont été remis pour récompenser les entreprises mahoraises les plus performantes en 2012. Par ailleurs, le 6 mars, une convention de partenariat a été signée entre la Chambre de commerce et de l'industrie de Mayotte (CCIM) et le Groupement des entreprises des technologies de l'information et de la communication (GEMTIC) pour formaliser l'accompagnement par la CCIM des acteurs de la filière TIC. L'événement a aussi été l'occasion de présenter la mise en place à Mayotte d'une formation de management de l'école de Hautes études commerciales (HEC) de Paris qui sera commercialisée par le GEMTIC à partir de juin prochain.

Enfin, le 28 mars, le Conseil général a organisé le premier forum sur la formation professionnelle en présence de nombreux organismes de formation.

Repositionnement d'Air austral

Après avoir suspendu deux rotations hebdomadaires vers la métropole en Boeing B777 durant le mois de février, Air Austral a annoncé leur reprise, le maintien des vols quotidiens vers La Réunion en Boeing 737 et la mise en place d'un vol B777 additionnel le dimanche soir avec des possibilités de correspondances sur l'ensemble de l'Océan indien. La compagnie aérienne opère régulièrement des repositionnements pour faire face à la saisonnalité du trafic aérien et à la concurrence des autres compagnies. En février, le nombre de passagers à destination ou au départ de Dzaoudzi et transitant par la Réunion a augmenté de 6,8% en glissement annuel.

Année record pour l'AFD dans l'Outre-mer et 53 M€ pour Mayotte en 2012

L'Agence française du développement (AFD) a publié ses résultats pour l'année 2012 qui marque un véritable changement d'échelle pour son activité dans les Outre-mer : avec 1,48 milliard d'euros en 2012 (en progression de 24 % par rapport à 2011), ses autorisations d'engagement ont atteint un niveau historique qui confirme l'engagement de l'Agence en faveur des territoires ultramarins. Mayotte a pour sa part bénéficié de 53 millions d'euros d'autorisations d'engagement. Dans le secteur public, plusieurs collectivités, le Centre hospitalier de Mayotte (CHM), le Syndicat mixte d'investissement et d'aménagement de Mayotte (SMIAM) et la Société immobilière de Mayotte (SIM) se sont vus octroyer des prêts bonifiés de l'AFD. Dans le secteur privé, 7 millions d'euros de financements à court terme ont été consentis à 56 entreprises mahoraises dans le cadre d'Oséo dont l'AFD assure la représentation.

Vers une meilleure connaissance et protection de l'environnement

Le 29 mars, le Conservatoire botanique national de Mascarin (CBNM) a présenté le nouveau système d'information « Mascarine Cadetiana Mayotte ». Cet outil, commandé par la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL), recense la flore de Mayotte à travers un ensemble de cartes, des données d'observation et un référentiel sur les habitats naturels du territoire. Le site internet (<http://mascarine-mayotte.cbnm.org>) qui peut être alimenté par tous est amené à évoluer en permanence afin d'améliorer la connaissance de la flore de Mayotte et permettre une meilleure protection des habitats naturels.

Le mois de mars a aussi été l'occasion d'opérer une collecte des ossements de carapaces de tortues marines et de déchets à l'initiative du Réseau échouage mahorais de mammifères marins et de tortues marines. L'objectif premier de cette opération était l'obtention d'un « état zéro » à partir duquel tout acte de braconnage pourra être dorénavant recensé.

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		févr.-13	117,0	-0,3%	3,7%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		janv.-13	9 761	13,7%	1,7%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-12	26 913	-0,3%	39,2%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-12	314 750	9,4%	2,9%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-12	269	-55,7%	-48,2%
		cumulées	déc.-12	7 306	3,8%	12,2%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-12	1,00%	-1,25 pt	-1,68 pt
		cumulé	déc.-12	2,32%	-0,12 pt	0,19 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	mars-13	503	63,8%	52,0%
		cumulés	mars-13	1 301	-	33,3%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	mars-13	23 654	75,5%	2,5%
		cumulés	mars-13	61 777	-	-2,5%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	mars-13	25,1	17,6%	26,9%
		cumulés	mars-13	73,3	-	-0,4%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽²⁾ (en tonnes)	mensuelles	déc.-12	5 200	-39,7%	-37,3%
		cumulées	déc.-12	86 478	-	21,3%
Électricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-12	39 516	0,3%	3,8%
	Consommation ⁽³⁾ (en Mwh)	cumulée	déc.-12	245 798	-	1,5%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-12	9 602	-1,9%	-5,8%
		cumulée	déc.-12	112 223	-	2,5%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-12	9,2	166,7%	-
		cumulées	déc.-12	67,4	-	103,5%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-12	71,4	165,3%	-
		cumulées	déc.-12	492,4	-	141,3%

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

* hors prime d'Etat

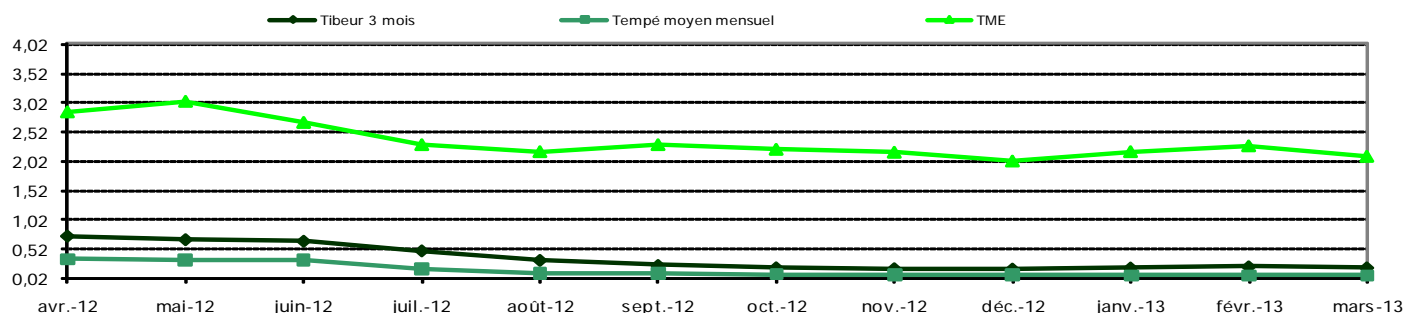
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Mars 2013)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,0723%	0,0709%	0,0683%	0,0702%	0,1180%	0,2070%	0,3300%	0,5460%	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars	
2,03%	2,19%	2,29%	2,11%	2,23%	2,39%	2,49%	2,31%	

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts-relais	5,55%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,29%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,29%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,03%
Prêts d'un montant supérieur à 3 000 euros et inférieur ou égal à 6 000 euros	16,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 6 000 euros	11,48%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

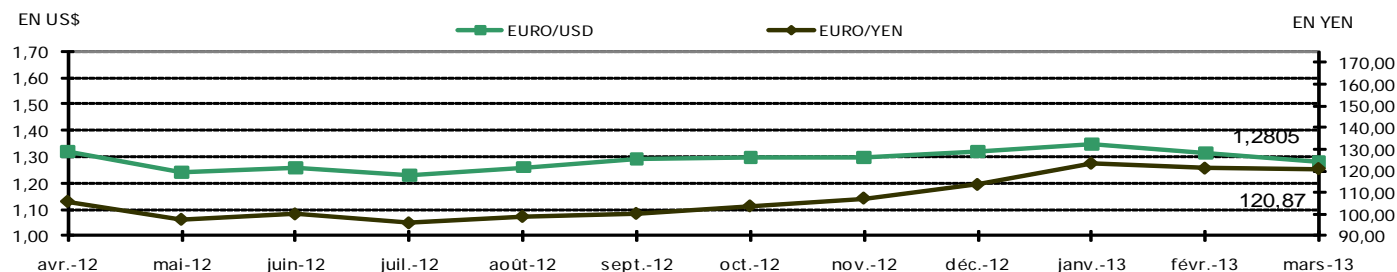
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2805	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,8200	EURO/SRD (Surinam)	4,2296
EURO/JPY (Japon)	120,8700	EURO/BWP (Botswana)	10,54470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2943
EURO/CAD (Canada)	1,3021	EURO/SCR (Seychelles)	14,9819	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,3705
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84560	EURO/MUR (Maurice)	39,9892	EURO/BBD (La Barbade)	2,5634
EURO/SGD (Singapour)	1,5900	EURO/BRL (Brésil)	2,5703	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,22
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,9420	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,0646	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2900,4996	EURO/XCD (Dominique)	3,4606	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Y.MAYET

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 97600 Mamoudzou

Achevé d'imprimer le 15 avril 2013 - Dépôt légal : avril 2013 - ISSN 1240 - 280X